

Original : anglais

INFORMATIONS REQUISES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL IMM

*Secrétariat de l'ICCAT en consultation avec le Président du PWG*

A la 12e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM), il a été demandé au Secrétariat de compiler, dans la mesure du possible et en étroite coordination avec le président du PWG et le SCRS, des informations permettant à la Commission, par le biais du PWG, de réaliser une évaluation du risque des activités IUU et d'autres menaces pertinentes pesant sur l'état de conservation des espèces / stocks de l'ICCAT. À cet égard, le PWG examinera les moyens de lutter contre ces menaces, y compris la nécessité éventuelle d'un système de documentation des captures et, le cas échéant, le rôle éventuel qu'il pourrait jouer pour lutter contre la pêche IUU et améliorer la conservation et la gestion de ces stocks / espèces.

Les informations rassemblées par le Secrétariat devraient, dans la mesure du possible, porter sur les facteurs ci-dessous et, le cas échéant, sur d'autres facteurs énoncés dans la Recommandation 12-09 et les Directives volontaires 2017 de la FAO concernant les systèmes de documentation des captures.

Une note sur les informations disponibles dans les bases de données de l'ICCAT figure sous chaque facteur:

- i. Le niveau global du commerce par espèce et type de produit, ainsi que les CPC et Partie, Entité ou Entité de pêche non contractante (« NCP ») impliquées.

Les données d'importation des programmes de documents statistiques (thon obèse et espadon), conformément aux exigences en vigueur. Les informations détaillées disponibles incluent l'année; Semestre; Espèce; Pavillon de pêche; zone; engin; pavillon d'exportation 1; Point d'exportation; Type de produit; Forme du produit; Quantité (t), mais elles sont normalement agrégées comme indiqué dans les tableaux 22 et 23 du **PLE-105/2018**.

Les autres données d'importation sont disponibles dans les informations soumises en vertu de la Rec. 06-13, mais comme la recommandation n'exige que des informations « pertinentes », la définition de « pertinente » ayant été laissée à la discrétion de chaque CPC, ces informations sont sporadiques et incomplètes. A titre d'exemple, les données soumises en 2018 sont contenues dans le **COC-303/2018-Annexe1**.

- ii. La valeur globale débarquée des espèces/stocks ciblés, ainsi que les valeurs au détail au point de débarquement et sur les principaux marchés.

Le Secrétariat ne détient ni n'a accès à aucune information sur la valeur des thonidés ou des espèces apparentées.

- iii. L'état de conservation et la vulnérabilité (faible taux de reproduction ou âge de maturité élevé, ou les deux) des espèces/stocks ICCAT respectifs.

La vulnérabilité du stock est déterminée par le SCRS, l'état actuel du stock de l'ICCAT est résumé dans l'**Appendice 1**.

- iv. Les mesures de suivi et de contrôle actuellement en place, y compris les programmes de suivi des captures et du commerce, et l'ampleur de leur efficacité (c'est-à-dire le pourcentage de la flotte globale, des débarquements ou du produit commercialisé couvert par chacune des diverses mesures);

Le **tableau 1** présente un résumé des mesures de suivi et de contrôle actuellement en place, mais le Secrétariat n'est pas en mesure d'évaluer leur efficacité. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le pourcentage de l'ensemble de la flotte, des débarquements ou du produit commercialisé couvert par chacune des diverses mesures avec les informations actuellement collectées. Si de telles données sont collectées, la compilation de ces informations nécessiterait des ressources considérables. Le Secrétariat ne dispose pas actuellement des ressources en personnel nécessaires à une telle entreprise, à moins que des tâches précédemment attribuées ne soient supprimées du mandat.

- v. La fréquence des cas de non-application détectés pour chaque pêcherie/stock.

Aucune trace de tels événements n'est conservée; actuellement, seuls les cas potentiels de non-application signalés par un observateur ou signalés dans des rapports d'inspection peuvent être compilés, mais à l'exception du thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (rapports d'observateurs et rapports d'inspection, ou de l'espadon de la Méditerranée (rapports d'inspection), ces cas ne sont pas déclarés par stock. L'utilisation de ces rapports d'observateurs / d'inspection pourrait fausser l'analyse, étant donné que des programmes d'inspection similaires ne sont pas en place pour d'autres espèces / stocks.

- vi. La façon dont les pêcheries relevant de l'ICCAT opèrent (par exemple : zones de pêche, types d'engins, activités de transbordement, CPC de capture, etc.).

Ces informations sont disponibles en partie dans les rapports annuels et autres documents du Secrétariat, y compris l'utilisation de données statistiques, mais leur compilation nécessiterait des ressources considérables. Le Secrétariat ne dispose pas actuellement des ressources en personnel nécessaires à une telle entreprise, à moins que des tâches précédemment attribuées ne soient supprimées du mandat.

- vii. Les façons dont les produits issus des pêcheries de l'ICCAT sont transformés, transportés et commercialisés.

Le Secrétariat ne dispose pas actuellement de cette information. Certaines informations sur le type de produit peuvent être extraites des bases de données existantes (document de transbordement / document statistique), mais seraient limitées à très peu d'espèces / proportion de la capture et ne pourraient donc pas être comparées à d'autres espèces / stocks faute de données.

- viii. Tout autre facteur pertinent, y compris, mais sans s'y limiter, une duplication potentielle avec les systèmes de document de capture existants.

Cela concernerait principalement d'autres systèmes actuellement mis en œuvre par les CPC. Le Secrétariat ne dispose d'aucun inventaire de ceux-ci. En outre, les informations soumises en vertu de la Rec. 06-16 font cruellement défaut.

**Tableau 1.** Résumé des mesures de gestion en place pour les principales espèces relevant de l'ICCAT (thonidés, espèces apparentées et requins).

<i>Stock</i>	<i>Espèce</i>	<i>Limites de capture</i>	<i>Mesures MCS</i>	<i>Programme de suivi commercial</i>	<i>Autres mesures</i>	<i>Mesures non contraignantes</i>
Nord	ALB	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Sud	ALB	Oui	Oui	Non	Non	Oui
MED	ALB	Non	Oui	Non	Non	Oui
ATL	10-01 BET	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Est	BFT	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ouest	BFT	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ATL	BUM	Oui	Non	Non	Oui	Oui
ATL	SAI	Non	Non	Non	Oui	Non
ATL	SKJ	Non	Oui	Non	Oui	Non
ATL	SPF	Non	Non	Non	Non	Non
Nord	SWO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Sud	SWO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
MED	SWO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ATL	WHM	Oui	Non	Non	Oui	Oui
ATL	YFT	Oui (TAC uniquement)	Oui	Non	Oui	Oui
ATL	BSH	Non	Non	Non	Oui	Oui
ATL	POR	Non	Non	Non	Oui	Oui
ATL	SMA	Non	Non	Non	Oui	Non
ATL	ALV	Non	Non	Non	Non	Oui
ATL	BTH	Interdiction de capturer avec exceptions	Non	Non	Non	Oui
ATL	FAL	Non	Non	Non		
ATL	OCS	Interdiction de capture	Non	Non	Oui	Non
ATL	SPK	Interdiction de capturer avec exceptions	Non	Non	Non	Oui
ATL	SPL	Interdiction de capturer avec exceptions	Non	Non	Non	Oui
ATL	SPZ	Interdiction de capturer avec exceptions	Non	Non	Non	Oui

Appendice 1.

Etat récapitulatif des espèces ICCAT évaluées par le SCRS en septembre 2018, sur la base de la dernière évaluation du stock pour chaque unité de stock. Le texte en surbrillance indique les unités de stock actuellement considérées comme surexploitées ou en état de surpêche. Veuillez consulter le rapport annuel du SCRS pour plus de détails (PLE-104).

**TABLEAU RÉCAPITULATIF: ALBACORE DE L'ATLANTIQUE**

Production maximale équilibrée (PME)	126.304 t (119.100 - 151.255 t)
Production de 2017	139.316 t
Biomasse relative ( $B_{2014}/B_{PME}$ )	0,95 (0,71-1,36)
Mortalité par pêche relative : $F_{actuel(2014)}/FPME$	0,77 (0,53-1,05)
Biomasse totale (2014)	464.712 t (308.287 – 731.485 t) <sup>1</sup>
État du stock (2014)	Surexploité : <b>Oui</b> Surpêche : Non

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : THON OBÈSE DE L'ATLANTIQUE**

Production maximale équilibrée	76.232 t (72.664-79.700 t)
Production actuelle (2017)	78.482 t
Biomasse reproductrice relative ( $SSB_{2017}/SSB_{PME}$ )	0,59 (0,42-0,80)
Mortalité par pêche relative : $F_{2017}/FPME$	1,63 (1.14-2.12)
État du stock (2017)	Surexploité <b>Oui</b> Surpêche : <b>Oui</b>

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : LISTAO DE L'ATLANTIQUE**

	Atlantique Est	Atlantique Ouest
Production maximale équilibrée (PME)	Vraisemblablement supérieure aux estimations antérieures (143.000-170.000)	Environ 30.000-32.000 t
Production actuelle (2017)	242.289 t	23.276 t
Production de remplacement actuelle	Inconnu	Quelque peu inférieure à 32.000 t
Biomasse relative : $B_{2013}/B_{PME}$	Vraisemblablement >1	Probablement proche de 1.3
Mortalité par pêche ( $F_{2013}/F_{PME}$ )	Vraisemblablement <1	Probablement proche de 0.7
État du stock		
Surexploité :	Vraisemblablement pas	Non
Surpêche :	Vraisemblablement pas	Non

<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF : GERMON DE L'ATLANTIQUE ET DE LA MÉDITERRANÉE</b>			
	<b>Atlantique Nord</b>	<b>Atlantique Sud</b>	<b>Méditerranée</b>
Méditerranée Production maximale équilibrée	37 082 t (35 396-42 364)	25 901 t (15 270-31 768)	3 419 t (2 187-7 842)
TAC actuel (2017)	28 000 t	24.000 t	Non établi
Production actuelle (2017) :	28.310 t	13 806 t	2.780 t
Production de la dernière année d'évaluation (2014)	26 651 t	13.677 t	
Production de la dernière année d'évaluation (2015)			2 774 t
B <sub>PME</sub>	407 567 t (366 309-463 685)	120 465 t (71 312-208 438)	29 168 t (17 939-65 861)
F <sub>PME</sub>	0,097 (0,079-0,109)	0,202 (0,119-0,373)	0,119 (0,072-0,192)
B <sub>2015</sub> /B <sub>PME</sub>	1,36 (1,05-1,78)	1,10 (0,51-1,80)	1,002 (0,456-1,760)
B <sub>2015</sub> /B <sub>lim</sub>	3,4		
F <sub>2014</sub> /F <sub>PME</sub>	0,54 (0,35-0,72)	0,54 (0,31-0,87)	
F <sub>2015</sub> /F <sub>PME</sub>			0,830 (0,223-2,194)
État du stock	Surpêché : NON	Surexploité: NON	Surpêche: vraisemblablement pas
	Surpêche : NON	Surpêche : NON	Surpêche : vraisemblablement pas

<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF: THON ROUGE ATLANTIQUE EST ET MÉDITERRANÉE</b>	
Production actuelle déclarée (2017)	23 616 t
F <sub>0,1</sub>	0,107 (0,103-0,120)
F <sub>2012-2014</sub> / F <sub>0,1</sub>	0,339 (0,254-0,438)
État du stock	Surpêche : Non
[Rec. 17-07] TAC en 2018-2020	28.200-32.240-36.000

<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF : THON ROUGE DE L'ATLANTIQUE OUEST</b>	
Prise actuelle y compris les rejets (2017)	1 851
F <sub>actuelle</sub> (2012-2014)	0,05 (0,04-0,10)
F <sub>0,1</sub>	0,09 (0,08-0,12)
Ratio de F récent - F <sub>0,1</sub>	0,59 (0,44-0,79)
Probabilité estimée de surpêche	0,002
État du stock	Victime de surpêche : Non

**TABLEAU RÉCAPITULATIF: ESPADON DE L'ATLANTIQUE**

	<b>Atlantique Nord</b>	<b>Atlantique Sud</b>
Production maximale équilibrée	13 059 (11 840-14 970)	14 570 (12 962-16 123)
TAC actuel (2017)	13 700 t	14.000 t
Production actuelle (2017) :	10.046 t	10.512 t
Production de la dernière année utilisée dans l'évaluation (2015)	10 668 t	10.227 t
B <sub>PME</sub>	82.640 t (51.580-132.010)	52.465 t (35.119-80.951)
SSB <sub>PME</sub>	21.262 t (14.797-27.728)	Inconnu
F <sub>PME</sub>	0,17 (0,10-0,27)	0,28 (0,17-0,44)
Biomasse relative :B <sub>2015</sub> /B <sub>PME</sub>	1,04 (0,82-1,39)	0,72 (0,53-1,01)
Mortalité par pêche relative (F <sub>2015</sub> /F <sub>PME</sub> )	0,78 (0,62-1,01)	0,98 (0,70-1,36)
Etat du stock (2015)	Surpêché: NON	Surpêché: <b>OUI</b>
	Surpêche : NON	Surpêche : NON

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : ESPADON DE LA MÉDITERRANÉE**

Production maximale équilibrée	19.683 t
Production actuelle (2017)	8.402 t
SSB <sub>PME</sub>	63 426 t
F <sub>PME</sub>	0,25
Biomasse relative du stock reproducteur (SSB <sub>2015</sub> /SSB <sub>PME</sub> )	0,12
Mortalité par pêche relative	
F <sub>2015</sub> /F <sub>PME</sub>	1,85
F <sub>2015</sub> /F <sub>0,1</sub>	2,64
Etat du stock (2015)	Surpêché: <b>Oui</b>
	Surpêche : <b>Oui</b>

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : MAKAIRE BLANC DE L'ATLANTIQUE**

PME	874 t-1604 t
Production actuelle (2017) :	401 t
Biomasse relative :	
B <sub>2010</sub> /B <sub>PME</sub>	0,50 (0,42-0,60)
SSB <sub>2010</sub> /SSB <sub>PME</sub>	0,322 (0,23-0,41)
Mortalité par pêche relative :	
F <sub>2010</sub> /F <sub>PME</sub>	0,99 (0,75-1,27)
	0,72 (0,51-0,93)
Etat du stock (2010)	Surpêché: <b>Oui</b>
	Surpêche : Probablement non

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : MAKAIRE BLEU DE L'ATLANTIQUE**

Production maximale équilibrée	~ 3.001 t (2.399 ~ 3.537 t)
	1 987 t
Production actuelle (2017) :	0,69 (0,52-0,91)
Biomasse relative (SSB <sub>2016</sub> /SSB <sub>PME</sub> )	
Mortalité par pêche relative (F <sub>2016</sub> /F <sub>PME</sub> )	1,03 (0,74-1,50)
Etat du stock (2016)	Surpêché: <b>Oui</b>
	Surpêche : <b>Oui</b>

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : VOILIER DE L'ATLANTIQUE**

	<b>Atlantique Ouest</b>	<b>Atlantique Est</b>
Production maximale équilibrée (PME)	1 438-1 636 t	1 635-2 157
Production actuelle (2017)	1 076 t	1.591 t
SSB <sub>2014</sub> /SSB <sub>PME</sub>	1,81 (0,51-2,57)	
	1,16 (0,18-1,69)	
B <sub>2014</sub> /B <sub>PME</sub>		0,22-0,70.
F <sub>2014</sub> /F <sub>PME</sub>	0,33 (0,25-0,57)	0,33-2,85.
	0,63 (0,42-2,02)	
Surexploité	Probablement non	<b>Oui</b>
Surpêche	Probablement non	<b>Plausiblement</b>

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN PEAU BLEUE DE L'ATLANTIQUE NORD**

Production provisoire (2017)		39 675 t
Production (2013)		36 748 t
Biomasse relative :	$B_{2013}/B_{PME}$	1,35-3,45.
	$B_{2013}/B_0$	0,75-0,98.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$	0,19-0,20.
	$F_{2013}/F_{PME}$	0,04-0,75.
Etat du stock (2013)	Surexploité	Probablement non
	Surpêche	Probablement non

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN PEAU BLEUE DE L'ATLANTIQUE SUD**

Production provisoire (2017)		28 232 t
Production (2013)		20 799 t
Biomasse relative :	$B_{2013}/B_{PME}$	0,78-2,03.
	$B_{2013}/B_0$	0,39-1,00.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$	0,10-0,20.
	$F_{2013}/F_{PME}$	0,01-1,19.
Etat du stock (2013)	Surexploité	Non déterminé
	Surpêche	Non déterminé

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN-TAUPE BLEU DE L'ATLANTIQUE NORD**

Production provisoire (2017)		3 112 t
Production (2015)		3.227 t
Biomasse relative :	$B_{2015}/B_{PME}$	0,57-0,95.
	$B_{2015}/B_0$	0,34-0,57.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$	0,015-0,056.
	$F_{2015}/F_{PME}$	1,93-4,38.
Etat du stock (2015)	Surexploité	Oui
	Surpêche	Oui

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN-TAUPE BLEU DE L'ATLANTIQUE SUD**

Production provisoire (2017)		2 742 t
Production (2015)		2.686 t
Biomasse relative :	$B_{2015}/B_{PME}$	0,65-1,75.
	$B_{2015}/B_0$	0,32-1,18.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$	0,030-0,034.
	$F_{2015}/F_{PME}$	0,86-3,67.
Etat du stock (2015)	Surexploité	Plausiblement
	Surpêche	Plausiblement

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN-TAUPE COMMUN DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST**

Production actuelle (2008)		144,3 t
Biomasse relative :	$B_{2008}/B_{PME}$	0,43-0,65.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$ $F_{2008}/F_{PME}$	0,025-0,075. 0,03-0,36.
Mesures de gestion nationales en vigueur		TAC de 185 t et 11,3 t
Etat du stock (2008)	Surexploité Surpêche	Oui Non

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN-TAUPE COMMUN DE L'ATLANTIQUE SUD-OUEST**

Production actuelle (2008)		164,6 t
Biomasse relative :	$B_{2008}/B_{PME}$	0,36-0,78.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$ $F_{2008}/F_{PME}$	0,025-0,033. 0,31-10,78.
Etat du stock (2008)	Surexploité Surpêche	Oui Non déterminé

**TABLEAU RÉCAPITULATIF : REQUIN-TAUPE COMMUN DE L'ATLANTIQUE NORD-EST**

Production actuelle (2008)		287 t
Biomasse relative :	$B_{2008}/B_{PME}$	0,09-1,93.
Mortalité par pêche relative :	$F_{PME}$ $F_{2008}/F_{PME}$	0,02-0,03. 0,04-3,45.
Etat du stock (2008)	Surexploité Surpêche	Oui Non